

Coly : bientôt une maison d'assistantes maternelles

Écrit par Alain RASSAT

Samedi, 10 Mars 2018 00:00 - Mis à jour Samedi, 05 Mai 2018 09:49



"On préfère prendre les devants et être maître de notre destin". Le maire de Coly et son conseil municipal ont choisi d'implanter une maison d'assistantes maternelles à la place de l'école, en septembre 2018, pour ainsi occuper le bâtiment communal et pérenniser l'accueil d'enfants au coeur du village, une façon de pérenniser également l'école de Saint-Amand.

En RPI avec Saint-Amand-de-Coly où se trouvent deux classes de petite, moyenne, grande section, et un cours préparatoire-cours élémentaire 1ère année, Coly accueille jusqu'à présent de son côté les CE2, CM1 et CM2 (*photo*). Etant donné que l'école de Coly est excentrée par rapport aux deux autres classes de St Amand, et en raison aussi d'infiltrations dans la toiture de l'école, le maire de Coly Jean-Michel Demonein avait pris les devants dès 2014 en rencontrant l'inspecteur d'académie de Sarlat , alors qu'il était à peine élu. "Si l'école ferme, cela reste un bâtiment communal et on devait y faire des travaux". Différents courriers de l'Education nationale demandaient en effet à l'époque un regroupement des deux écoles. La municipalité a alors effectué des travaux d'isolation avec un bardage bois extérieur.

Le maire de Coly explique : "plutôt qu'elles soient chez elles, plusieurs assistantes maternelles sont regroupées dans un même bâtiment. Ce sont elles qui passent les conventions avec les parents, nous communes n'ont rien à voir dans la gestion. Parmi les avantages pour les enfants, ils ne sont pas seuls. Là, ils pourront être jusqu'à 12 enfants dans un premier temps. Quatre assistantes maternelles montent actuellement leur dossier et vont suivre un stage pour pouvoir demander l'agrément pour trois enfants. Dans un an, elles pourront demander un 4e enfant".

Coly : bientôt une maison d'assistantes maternelles

Écrit par Alain RASSAT

Samedi, 10 Mars 2018 00:00 - Mis à jour Samedi, 05 Mai 2018 09:49

Huit enfants seraient déjà à ce-jour prévus pour la prochaine rentrée de septembre. L'ouverture pourrait avoir lieu entre le 15 et le 30 septembre 2018. A noter par ailleurs que le mariage des deux communes Coly et Saint-Amand-de-Coly pourrait prendre effet à partir du 1er janvier prochain.

- Tél. mairie 05 53 51 66 85